



**Communiqué aux personnels d'Eduter CNPR  
suite à l'audience du 11 octobre 2016  
auprès du cabinet du ministre de l'agriculture**

La section Snetap-FSU d'Eduter CNPR, avec le Bureau National, avait demandé une audience à la DGER sur les difficultés en moyens humains à Eduter-CNPR.

Une délégation de représentants du Snetap-FSU a été reçue mardi 11 octobre 2016 par le Cabinet du Ministre de l'agriculture. Dans cette délégation, Didier Masson et Christine Aguilera représentaient la section d'Eduter CNPR,

Nous nous sommes entretenus avec :

- \* Mme BAILLE (Conseillère pour l'enseignement agricole, la recherche et les relations sociales, auprès du ministre de l'agriculture),
- \* M. COPPALLE (DGER- Sous-direction de l'enseignement supérieur)
- \* Mme LE QUELLENEC (Service ressources humaines - Sous-direction de la mobilité, des emplois, des carrières).

**Il nous a été affirmé au cours de cette réunion que la DGER a toujours pour objectif qu'Eduter CNPR poursuive ses missions de FOAD et qu'il n'est pas prévu de remettre en cause la subvention versée par le ministère.**

Mme BAILLE et M. COPPALLE nous ont, en outre, confirmé :

- leur volonté de pallier au plus tôt la vacance du poste de Directeur d'Eduter CNPR, responsable du site (Mme Baille a également convenu de la nécessité de faire mention, dans le profil du poste de Directeur d'Eduter CNPR, d'un engagement pour 3 ans au moins),
- le recrutement d'un contractuel sur budget en ingénierie pédagogique à plein-temps au service pédagogique d'Eduter CNPR.

De plus, nos efforts ont porté car Mme BAILLE a admis qu'il était nécessaire de renforcer l'équipe pédagogique; pour cela M. COPPALE doit s'adresser au Directeur Général d'AgroSup Dijon pour lui demander de prévoir rapidement **le redéploiement de 2 postes à mi-temps (à plafond d'emploi constant pour ASD) en tant que responsables de formation et référents disciplinaires dans 2 matières techniques au service pédagogique d'Eduter CNPR.**

Elle également assurer qu'**un nouveau directeur serait affecté rapidement pour un mandat d'au moins 3 ans.**

Enfin elle a annoncé la commande d'**un audit externe sur la situation d'Eduter-CNPR.**

**Nous resterons vigilants quant à la mise en œuvre pratique de ces annonces**

*La section Snetap- FSU d'Eduter CNPR*